

Affiché  
du 23/6/17.  
Au 29/8/17.  
Le Maire

**Commune de ROUMOULES**  
**Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal**  
**Du 22 JUIN 2017**

Présents : M. Gilles MEGIS, M. Robert AMBROSI, Mme Annie BARATTA, M. Jean BLANC, Mme Delphine CHAILLAN, M. Serge CHUDZIK, Mme Marie-Christine DEAUZE, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO, M. Sébastien MOHEN, M. Gilles PRIN-ABEIL, M. Alain Patrick ROY, Mme Annie TAXIL et Mme Concetta ZUNINO.

Absents excusés : M. Alain COCUAUD, M. Laurent MANUEL,

M. Robert AMBROSI, a été élu secrétaire.

M. Alain COCUAUD a donné pouvoir M. Gilles PRIN-ABEIL.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter les points suivants :

Grillage école, climatiseur école, lotissement Chauret, réforme rythme scolaire

À l'unanimité, les conseillers acceptent l'ordre du jour

- ❖ **Adoption du compte rendu de la séance du 29 mai 2017, à l'unanimité.**
- ❖ **Programme d'électrification 2017 :** Faire un courrier au SDE 04 pour proposer les travaux suivants pour 2018 :  
1 - enfouissement réseaux électriques rue de Cayoni et rue des Remparts, 2 Quartier de Béard, 3-rue de la Garenne jusqu'à la place de la Farigoule, 4 -rue des Romarins et 5-rue des Lavandes. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2017 - 034 - Panneau lumineux :** Accord pour le devis de la société ID SYSTEM pour un montant de 14 676.00 euros HT plus un abonnement téléphonique pour échange de données.  
Raccordement réseau électrique : Accord pour la proposition de raccordement envoyée par Enedis pour le raccordement au réseau électrique pour un montant de 990.84 euros HT  
Installation : Accord le devis de l'entreprise CMTP pour l'implantation d'un montant de 1 300.00 euros HT et le devis de l'entreprise Angilieri pour le raccordement d'un montant de 855.00 euros HT.  
Faire délibération. À l'unanimité.
- ❖ **N° 2017 - 035 - Immeuble 11 rue de Villeneuve 2eme étage :** Faire délibération pour résilier le bail de Monsieur Jean-Luc IELLI au 31 juillet 2017 à condition que toutes les formalités soient en règle, à l'unanimité.
- ❖ **N° 2017 - 036 - Immeuble 11 rue de Villeneuve 1er étage :** Faire délibération pour établir un bail à Monsieur Jean-Luc IELLI à compter du 1er août 2017 pour un montant de 325 euros. Faire délibération, à l'unanimité.
- ❖ **Immeuble 11 rue de Villeneuve 2eme étage :** Mettre affiche pour louer cet appartement au 1er septembre 2017. Loyer 325.00 euros par mois. Prévoir une caution solidaire et un mois de caution.
- ❖ **Immeuble 11 rue de Villeneuve rez de chaussée :** Mettre affiche pour louer cet appartement au 1er septembre 2017. Loyer 250.00 euros par mois. Prévoir une caution solidaire et un mois de caution.
- ❖ **N° 2017 - 037 - Mission Coordinateur Sécurité Santé (SPS) travaux école :** la société Veritas est retenue pour cette mission. Accord à l'unanimité pour ces honoraires d'un montant de 1 380 € HT. Faire délibération.
- ❖ **N° 2017 - 038 - Mission Contrôle technique (CT) travaux école :** la société Veritas est retenue pour cette mission. Accord à l'unanimité pour ces honoraires d'un montant de 2 560.00 € HT. Faire délibération.
- ❖ **N° 2017 - 039 - Mission BET travaux école :** la société SAS B2M est retenue pour cette mission. Accord à l'unanimité pour ces honoraires d'un montant de 2 406.00 € HT. Faire délibération.
- ❖ **N° 2017 - 040 - Clôture grillage école :** accord pour le devis s'élevant à 1167.43 euros HT de la société Mandati Matériaux pour la fourniture du grillage et piquets. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2017 - 041 - Climatisation cantine :** accord pour le devis s'élevant à 5 010.34 euros HT de la société Electrim Eric Nicolas pour la fourniture et l'installation d'un climatiseur mural dans le local de la cantine. Faire délibération. A l'unanimité
- ❖ **N° 2017 - 042 - Délibération modificatives budget commune :** + 48 448 € au 73221, + 3 500 € au 739223 et + 5 700 € au 2051-94 ; - 3 500€ au 022, - 800 € au 2158-130, - 48 448€ au 7323, - 4900 € au 2183-94. Faire délibération. A l'unanimité.
- ❖ **Plan de formation 2017 :** accord pour le plan de formation présenté. A l'unanimité.
- ❖ **Projet lotissement Chauret 2 :** demander des simulations de prêt avance de trésorerie en attente de vente de lots auprès du crédit agricole, banque populaire, société générale et LCL

Gilles MEGIS  
Maire de Roumoules

